

## “Si tu ne vas pas à Lagardère” : Lagardère ira à Amber.... (Joseph Oughourlian)

De notre correspondante au Royaume Uni : " Joseph Oughourlian ne quitte plus sa grande maison de South Kensington, le chic quartier français de Londres.

Depuis le bureau d'habitude occupé par sa femme ou assis sur le canapé de son salon, ce financier de haut vol pilote son fonds financier, Amber ("Nuages / Clouds" en arménien) Capital.

Cheveux châtain bien coupés et petites lunettes à fine monture rectangulaire, le Français d'origine arménienne (Oughourlian veut dire "qui porte chance" en turc) a abandonné son costume-cravate pour un polo **Armani** .

La femme de ménage confinée, ne vient plus et les Oughourlian se partagent les tâches ménagères.

Les trois enfants Oughourlian , 11, 15 et 18 ans « *ont du mal à y participer* » *sourit le pater familias* .

Lui fait la vaisselle après les repas.

Après la vaisselle , Joseph Oughourlian, 48 ans, sur Zoom, l'application de visioconférence, oreillettes Bluetooth dans les oreilles, prépare son propre "Lagardère viendra à toi".

Article réservé à nos abonnés [sources : Le Monde , Zaven Gudsuz](#)

Il veut débarquer Arnaud Lagardère, à la tête du groupe du même nom. Un groupe imprenable, protégé par commandite, statut juridique particulier qui rend l'héritier Lagardère indéboulonnable.

Il veut opposer son veto au renouvellement du mandat de six ans du gérant Arnaud Lagardère, qui viendra à échéance en mars 2021 (après deux renouvellements à l'unanimité en 2009 et 2016). Amber détient 16,42% du capital et 12,48% des droits de vote. Arnaud Lagardère (7,3% et 10,9% via la société LCM) ne pourra pas participer au vote sur les membres du Conseil. L'objectif est de supprimer le statut de commandite, « *qui n'a pas fonctionné* ». Indemnisé pour cette perte de statut, l'associé-commandité pourrait réduire ses dettes.

J. Oughourlian estime que le Conseil de surveillance « *n'a pas joué son rôle de contre-pouvoir, de contrôle, et n'a pas tiré les conséquences des erreurs stratégiques de la gérance* ». Il ne critique pas le recentrage sur deux métiers, l'édition et le travel retail, mais « *l'exécution trop lente des cessions* ». Celle de Lagardère Studios « *est toujours en cours et pourrait impliquer une dépréciation alors qu'il y avait des offres à plus de 200 millions d'euros il y a deux ans* ». Et la vente de Lagardère Sport s'est faite à un prix bas « *alors qu'en 2016 des Chinois avaient proposé 600 millions* ». Pour Joseph Oughourlian, le groupe Lagardère « *est comme une vieille comtesse qui a des propriétés et vend mal des petits bouts pour couvrir ses frais* ».

Joseph Oughourlian critique aussi les sommes (*management fees*) versées par le groupe à LCM (Lagardère Capital Management, société personnelle d'Arnaud Lagardère), soit « *21 millions d'euros en moyenne par an pour cinq dirigeants* ». Au total, les coûts de holding de la filiale Lagardère Ressources « *se sont élevés en moyenne à 82 millions par an de 2002 à 2018, ce qui est démentiel et inexplicable* ». Le dirigeant d'Amber estime que Lagardère « *est géré dans l'intérêt d'un actionnaire qui a un énorme problème d'endettement* ». Cette dette de LCM s'élèverait à 164 millions, soit deux fois la valeur boursière des actions Lagardère détenues. La société LCM refuse de publier ses comptes, malgré une décision de justice, et doit donc payer 2.000 euros par jour à Amber .....



sources : Les Echo

La stratégie de Joseph Oughroulian est de renverser le conseil de surveillance et d'y placer de nouveaux administrateurs. L'assemblée générale de Lagardère, se tiendra le 5 mai prochain. Joseph Oughourlian (16,4 % du capital), appelle méthodiquement les autres actionnaires afin de les rallier à lui.

Il rédige un communiqué , rappelant les vicissitudes de Lagardère, propriétaire d'Hachette, des boutiques Relay , d'Europe 1, et de son dirigeant, dont il juge la gestion désastreuse.

Mais Arnaud Lagardère a des relations : Nicolas Sarkozy et Guillaume Pepy, l'ancien président de la SNCF . Il les persuade de le rejoindre au conseil de surveillance. Le patron de Fimalac, Marc Ladreit de Lacharrière, accepte aussi d'entrer au capital du groupe. Et, Vincent Bolloré, proche de Nicolas Sarkozy, rachète, mardi 21 avril, 10,6 % du capital de Lagardère.